L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 20 JUIN 1868. | Entre les rues Bienville et Conti.

[illegible]

PRIX DE L'ABONNEMENT. [illegible]

SAMEDI MATIN, 20 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour l'heure et les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi—Un billet de la somme de $1 330 30 donné en cautionnement—Aussi, un terrain dans le Quatrième District, borné par les rues Jackson, Joséphine, Prytania et St Charles, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent.—Aussi, un terrain dans le Deuxième District, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St-Louis, Dauphine et Bourbon, face à la rue Toulouse.—Et à 5 heures P. M., à l'entrepôt du Shérif, No 23 rue Jefferson, des livres de loi.

Par Thomas & Spear, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi—Un lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Premier District, dans l'îlet borné par les rues Howard, Liberty, Perdido et Gravier.—Un autre lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même îlet.

Par G. de Fériet, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi—Une agréable résidence dans la rue de l'Union, entre les rues Morales et Urquhart.—Aussi, des terrains améliorés et de prix situés dans la rue Bagatelle, ou Bourbon, entre les rues Esplanade et Dauphine, Troisième District.—Aussi, des terrains de prix et améliorés, No 90 de la rue St-Pierre, et 97 de la rue Toulouse.

Par H. W. Palfrey, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi—Un terrain situé dans le Premier District, dans l'îlet borné par les rues Calliope, Euphrosine, Liberty et Avenue Franklin—Aussi, des actions de New Orleans Mechanics' Society, et du Mechanics' and Agricultural Fair Association de la Louisiane.

Par Ch. E. Fortier, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Cinq lots de terre près du Nouveau Faubourg Marigny, dans l'îlet borné par les rues Brand, Roussillon, Orange et Abadie.

Par C. E. Girardey & Co, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Deux lots de terre dans le Quatrième District, bornés par les rues Rousseau, Fulton, Trolmière et Quatrième, avec une maison basse en bois.—La moitié indivise d'un îlet à Richeville, paroisse de Jefferson, et un îlet à Carrollton.—Aussi, une maison double, rue Baronne, entre les rues Erato et Thalie.—Un lot amélioré sur l'Avenue Hagan, entre les rues Banks et Bienville.—Aussi, une propriété de choix, rue Peyfroux, entre les rues Franklin et Liberty, dans le Premier District.

Par Montgomery Bros & Co, à leur salle d'encan, rue de Camp, un assortiment général de meubles et d'ustensiles de cuisine.—Et aux écuries de P. Liner, rue Gravier, à 11 heures, magnifiques chevaux appareillés et de monture, beaux mulets, superbes vaches laitières, buggies, wagons et harnais.

Par Hale, Blohm & Co, à 10 heures, à leur salle d'encan, rue de Chartres—Grande vente de marchandises sèches, articles de fantaisie et chapeaux.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres—habillements et lingerie.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93, Vieille-Levée.

ATTENTION!!

☞ Propriétés améliorées de valeur et Billet à ordre, à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention du public sur les ventes à l'encan qui auront lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif. Ces ventes comprennent:

1o—Une magnifique résidence située à l'angle des rues Jackson et St-Charles, Quatrième District; 2o—Un terrain de valeur, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à l'angle des rues Toulouse et Dauphine, Deuxième District; 3o—Et un billet à ordre de la somme de $1,330 30 cts.

Pour les détails et les conditions, voir aux annonces.

ATTENTION!

☞ Livres de Loi à l'encan par le Shérif.

Aujourd'hui, à 5 heures P. M., à son entrepôt, No 23 rue Jefferson, Deuxième District, le Shérif procédera à l'adjudication d'une quantité de Livres de Loi.

Le mobile du parti radical.

Depuis la fondation de l'Union américaine, il n'y a pas eu de parti dont l'égoïsme ait été moins déguisé que ne l'a été celui du parti radical. Greffé sur la souche du parti républicain noir et fruit vénéneux de la guerre civile, ce parti n'a jamais eu d'autre but ni d'autre mobile que son intérêt. Le seul principe mis en avant par lui, l'égalité des races, n'a été qu'un expédient comme le prouve le refus fait par la Convention de Chicago d'admettre le suffrage universel pour toute l'Union. On ne peut pas faire à ce parti l'honneur d'une conviction sincère. Il en est de ses théories gouvernementales comme de ses théories politiques et sociales, elles ne reposent que sur l'intérêt de parti. Dans la lutte du Congrès avec le Président, la préoccupation constante de cet intérêt se fait sentir aussi bien à propos des questions extérieures que des questions intérieures.

Qu'on écoute parler un radical sur une question où le nègre n'est pas en jeu et on peut être sûr de l'entendre se prononcer en faveur des idées les plus rétrogrades. En matière de tarifs le parti radical est protectionniste, en matière de gouvernement il est partisan de la centralisation, en matière de religion il est intolérant (une des Constitutions radicales du Sud prive du droit de suffrage ceux qui ne croient pas en Dieu!)

Si le sens du libéralisme manque aux radicaux le sentiment du patriotisme leur fait complètement défaut. Les acquisitions faites par le gouvernement fédéral de la Russie d'Amérique et de l'île de St. Thomas répondaient si bien aux aspirations de la nation et aux intérêts futurs de la république, qu'on pouvait croire qu'elles seraient unanimement ratifiées. Mais chez les radicaux la haine de l'administration passe avant l'amour du pays. Le traité conclu avec le Czar n'a pas encore été ratifié, le Sénat préférant courir le risque d'une brouille avec la seule puissance amie sur laquelle puissent compter les Etats-Unis, plutôt que de donner raison à M. Seward. L'acquisition de St-Thomas est une affaire manquée et il est probable que ce point de relâche important va passer aux mains d'une grande puissance étrangère.

Jusque dans les plus petites choses, les radicaux laissent apercevoir l'étroitesse de leurs vues, la mesquinerie de leurs rancunes. Nous venons d'en voir une nouvelle preuve dans le contre-rapport présenté au Sénat par M. Morgan, ancien gouverneur et actuellement sénateur de l'Etat de New-York, sur le projet d'unité monétaire qui a fait l'objet d'une conférence européenne. M. Morgan n'ose pas nier l'utilité d'une mesure qui faciliterait les échanges commerciaux dans toutes les parties du globe, mais il propose d'ajourner la décision parce que, dit-il, le Mexique, par esprit d'hostilité contre la France, se refusera à accepter le projet.

On croit rêver en entendant une pareille bêtise sortir de la bouche d'un homme qui représente au Sénat un Etat de trois millions d'âmes et la métropole commerciale de l'Union. Ce n'est là qu'un échantillon de la manière dont la plupart des radicaux comprennent les questions internationales. On en pourrait citer bien d'autres.

Tel est pourtant le parti devant lequel les démocrates et les libéraux d'Europe sont en extase, et auquel ils donnent raison, quand même, sur toutes les questions, avec un parti pris qui puise sa source dans une hostilité systématique à toutes les idées conservatrices lors même que ce qu'il s'agit de conserver est la véritable forme du gouvernement démocratique. Le jour n'est pas loin, cependant, où ces illusions, plus ou moins volontaires, se dissiperont. Après la prochaine élection présidentielle et quel qu'en soit le résultat, l'organisation connue sous le nom de parti radical se dissoudra et les plus incrédules pourront alors voir à nu de quels appétits et de quelles convoitises se composaient les liens qui unissaient entre eux les meneurs corrompus de cette soi disant ligue humanitaire. On sentira longtemps les effets des maux qu'elle aura causés, on ne pourra pas citer une seule chose utile que son passage aux affaires ait valu au pays.

Mademoiselle M..., était atteinte, depuis deux ans d'une gastralgie qui s'était tellement aggravée depuis quatre mois, qu'elle n'osait plus prendre d'aliments, car après chaque repas, ainsi que dans l'intervalle, elle éprouvait des douleurs très violentes à l'estomac; elle était sujette à de fréquentes attaques de nerfs. Je lui fis prendre une cuillerée de Charbon de Belloc, et je la décidai à manger immédiatement une côtelette de mouton et du blanc de poulet. Quelle ne fut pas sa surprise, lorsqu'elle vit qu'elle digérait bien ces aliments qu'elle n'avait pu jusqu'alors prendre sans souffrir cruellement. La digestion s'était accomplie comme par enchantement; la malade continua à faire usage du Charbon de Belloc et mange toujours avec appétit, digère facilement et les douleurs d'estomac disparurent définitivement. (Extrait du rapport approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.) Ms 9

LES OPINIONS DE M. CHASE.

Le correspondant à Washington de l'Union de Brooklyn, relate ainsi une conversation qu'il aurait eue avec M. Chase. S'il est vrai que ce personnage considère la politique actuelle de reconstruction comme juste et constitutionnelle, il ne peut prétendre à être le candidat des conservateurs qui la considèrent comme odieuse, inique et inconstitutionnelle. Voici un passage de la correspondance en question

.... Après une conversation assez longue sur la politique du jour et sur la Convention de Chicago, je hasardai la question suivante: Pourrait-on supposer que le Chief-Justice Chase puisse être autre chose qu'un républicain? Ce à quoi M. Chase répondit vivement: "Je ne suis pas républicain, je n'appartiens, en réalité, à aucun parti. Dans ma jeunesse, j'ai été démocrate, et je fus élu sénateur des Etats Unis comme tel. Si les démocrates voulaient tenir compte de mes opinions actuelles, je consentirais à être leur candidat. Je ne renoncerai pas à la doctrine des droits égaux que j'ai toujours défendue, non plus qu'à la politique actuelle de reconstruction que je crois juste et constitutionnelle. Je suis l'auteur du second bill de reconstruction, sauf les dispositions relatives à la suprématie de l'élément militaire. J'aurais désiré que l'élément civil fut seul prépondérant et que l'on n'eût fait appel à l'autorité militaire qu'en cas de besoin. Si ces principes étaient admis par les démocrates, je soutiendrais leur parti pour toujours.

BILAN DE L'ETAT.—Nous sommes redevables à MM. Giffen et Peralta, pour un exemplaire du bilan de l'Etat de la Louisiane, dont la dette totale est de $12,852,601.14. Ce document nous servira lorsque nous aurons à parler des finances de l'Etat.

CHEMIN DE FER DES OPELOUSAS.—Nous avons reçu hier un rapport du comité chargé d'exposer la situation des affaires de la Compagnie ainsi que les propositions pour louer le chemin et le compléter depuis la baie de Berwick jusqu'à la rivière Sabine. Nous aurons occasion de parler plus longuement de ce rapport.

LE PARC MAGNOLIA A ALGER.—On verra dans ce parc qui est à quelque distance au-dessous d'Alger, des choses extraordinaires demain, dimanche, 21 du courant. De 3 à 6 heures et demie, une bande de Séminoles exécutera des scènes indiennes, des danses, des chansons et prononcera des discours. Un blanc poursuivi par des Indiens sera découvert, attaqué et scalpé. Ce programme fait pressentir des détails curieux et nous engageons le public oisif du dimanche à aller voir ce spectacle qui ne vivra bientôt plus que par la tradition. Il est facile de se transporter au Parc Magnolia en prenant le Ferry du chemin de fer, au moyen duquel on peut, pour la bagatelle de 5 cents, se permettre cette belle et intéressante excursion. Les enfants ne payent pas. Voyez l'annonce.

Revue Européenne.

FRANCE.

Malgré les allures pacifiques des journaux officieux, il est encore et toujours une question qui préoccupe un certain monde. Aurons nous la paix? Aurons-nous la guerre? Telles sont les questions que parmi les industriels et les capitalistes bon nombre ne cessent de se poser tous les jours: quelques-uns ne discutent même plus sur l'éventualité, mais bien sur l'époque probable où la guerre doit éclater. Les plus aventureux assignent à la guerre inévitable le terme d'octobre.

Le Constitutionnel combat ces perspectives; mais depuis longtemps on affecte de traduire par le contraire les déclarations de ce journal et de quelques autres.

La discussion relative aux réunions publiques s'est terminée au Sénat par un double vote favorable à la loi.

A la majorité de 87 voix contre 24, l'assemblée a décidé que cette loi ne serait pas soumise à une nouvelle délibération du Corps législatif, et à l'unanimité de 89 voix, qu'elle ne s'opposait pas à la promulgation de la loi.

Ainsi se trouve réalisé le programme des réformes inaugurées par la lettre impériale du 19 janvier. Si cette loi n'a pas été au Sénat l'objet d'une plus longue discussion, ce n'est pas qu'il ait été dans la pensée de ses membres de précipiter le débat; mais la discussion a fini faute d'adversaires; la loi ne comptait plus que des défenseurs.

Un grand nombre de sénateurs ont quitté Paris, après le vote de la loi sur les réunions. La Chambre Législative a terminé la discussion de la loi sur les assurances. Tous les députés s'attendent à ce que la session ne se prolongera pas au delà du 15 juillet au plus tard. Ils pensent que, comme toutes les commissions ont à peu près terminé leur travail relatif aux différents projets de loi qui restent à examiner, six semaines de séances publiques bien employées suffiront pour mener à bonne fin: le projet destiné à ratifier la convention conclue entre la ville de Paris et le Crédit foncier; 2o la loi sur les chemins vicinaux; 3o le projet destiné à ratifier les traités conclus avec les compagnies pour l'exécution du troisième réseau du chemin de fer; enfin les projets concernant l'emprunt et les budgets. La discussion des budgets n'aura lieu qu'en dernier, et l'on présume qu'elle pourrait commencer du 15 au 20 juin.

La Faculté de médecine de Paris est maintenant rentrée dans son état normal. L'Opinion nationale annonce que les étudiants arrêtés à la suite de la manifestation faite devant le domicile de M. Maubeiard, ont été relaxés.

Le Messager du Sud Ouest ayant parlé d'une candidature possible de M. Emile de Girardin dans le Tarn-et-Garonne, le rédacteur en chef de la Liberté décline solennellement la vérité de cette assertion. Il n'est pas candidat et ne veut point l'être.

ALLEMAGNE DU SUD.

Il est question en Allemagne, de la création d'un ministère fédéral responsable. Ce projet, annoncé il n'y a pas longtemps, par la Gazette du Weser, dans une note d'un caractère semi-officiel, est appuyé et développé aujourd'hui par un journal rhénan, qui assure que des négociations sont ouvertes entre les gouvernements du Nord pour l'institution de ministères fédéraux de la guerre, de la marine et des finances.

Le 1er juin, a eu lieu à Dresde la clôture du Landtag saxon.

Le discours du trône prononcé à cette occasion résume avec éloge les travaux de la session actuelle. Il rappelle la situation prospère des finances, l'institution du jury et surtout l'abolition de la peine de mort.

Le roi espère que la Saxe aura ainsi l'honneur d'avoir fait la première un progrès important et fécond en heureux résultats, qui sera peut-être imité par d'autres nations.

ALLEMAGNE DU SUD.

La Bavière vient de célébrer le cinquantième anniversaire de la Constitution qui, avec les modifications nécessitées par la marche progressive de l'esprit humain, la régit encore aujourd'hui.

Le roi a adressé à cette occasion, aux Bavarois, la proclamation suivante:

A mon peuple!

Il y a cinquante ans aujourd'hui que le premier roi de Bavière, mon aïeul Maximilien-Joseph Ier, a donné la Constitution au pays.

Les principes sur lesquels repose cette loi fondamentale n'ont cessé de régir, sans restriction, le pays depuis ce jour mémorable, et les bienfaits de la Constitution ont relié d'une manière plus étroite et plus cordiale le lien qui, depuis des siècles, embrasse le prince et le peuple en Bavière.

C'est un sentiment plein de bonheur et d'une fierté joyeuse qui me remplit aujourd'hui, moi, le roi de Bavière. Fidèle à l'exemple de mes illustres aïeux, moi aussi, je tiendrai haut le drapeau de la Constitution; puisse sous son abri protecteur la prospérité de mon cher pays s'accroître et se fortifier toujours, car je trouve mon bonheur suprême dans le bonheur de mon peuple!

Château de Berg, 26 mai 1868.

LOUIS.

Le roi de Prusse proclame le lien national de l'Allemagne, et la presse officieuse prussienne insinue que ce lien national est un lien politique.

Le roi de Bavière réplique par l'affirmation de sa fidélité à la Constitution que son aïeul a donnée au pays.

Etrange coïncidence!

La réplique est nette et précise: qu'en pense M. de Bismarck?

On annonce que la Bavière, ayant remarqué que des agents français et même prussiens faisaient d'assez nombreux achats de chevaux et de mulets sur son territoire, a tenu à faire preuve d'impartialité, et vient d'en interdire l'exportation, sans exception aucune.

AUTRICHE.

L'échec que vient de subir le clergé en France à l'occasion de la pétition relative à la liberté de l'enseignement supérieur, se complique d'un autre échec en Autriche, où l'empereur a sanctionné les lois confessionnelles, ce qui a rendu le Vatican plus souple vis-à-vis de la Prusse. On se rappelle que le pape avait primitivement déclaré qu'il ne pouvait se résoudre encore à accréditer à Berlin, dans un pays protestant, un nonce apostolique. Cette opinion du saint père se serait modifiée, et on écrit de Rome que l'ambassadeur prussien, M. d'Arnim, a été reçu en audience particulière par Pie IX, qui l'aurait assuré "de son bon vouloir envers la cour de Prusse, et de son désir d'être agréable au roi Guillaume et à son remarquable ministre."

Il y a quelques années, au moment où l'Autriche signait avec Rome le concordat dont elle essaie actuellement de briser les funestes liens, un journal ultra-catholique—l'Unita cattolica,—imprimait en tête de ses colonnes: Viva l'Austria! viva Francesco Giuseppe! Le même journal apprenant la sanction donnée aux lois confessionnelles, met en tête de l'article annonçant la fatale nouvelle: Finis Austriæ.

Pour donner satisfaction à la susceptibilité patriotique des Hongrois, qui surveillent avec un soin si jaloux les intérêts de leur autonomie, l'empereur François II prendra désormais dans les traités et autres actes communs aux deux parties de l'empire, le titre d'empereur d'Autriche et de roi apostolique de Hongrie. Cette qualification vient d'être inscrite en tête du traité douanier entre l'Autriche et le Zollverein.

On sait que c'est à cette condition que la Diète de Pesth a approuvé ce traité.

L'Autriche libérale a fait une grande perte. Muhfeld est mort, après avoir lutté toute sa vie pour les libertés constitutionnelles.

En 1848, Vienne l'envoya au parlement de Saint Paul, à Francfort. En 1861, il entra dans l'arène politique et fit partie des chambres successives de l'empire. Il est tombé après la victoire constitutionnelle du 21 mars, à laquelle il avait pris une large part.

On l'appelait le Robespierre autrichien: c'est une erreur, car ce défenseur ardent de la liberté était, comme tous les démocrates allemands, légitimiste, et, d'un autre côté, il était l'adversaire du dualisme. On pourrait dire qu'il appartenait à l'école de Chateaubriand, plutôt qu'à l'école de 1793.

ROUMANIE ET SERVIE.

Les Principautés danubiennes vont-elles devenir le théâtre d'un conflit entre les grandes puissances, et l'Europe tout entière prendra-t-elle fait et cause pour ou contre les frères Bratiano?

On le dirait à lire les dépêches belliqueuses qui arrivent de ces régions. La France déploie, de concert avec l'Autriche et avec l'Angleterre, une activité infatigable pour conjurer l'orage. Aussi, les journaux russes retentissent-ils de cette exclamation: De quoi la France se mêle-t-elle? On peut leur répondre: De ses affaires.

La Roumanie, ou pour mieux dire les Principautés-Unies, doivent à la France leur existence indépendante. Cette indépendance date du traité de Paris de 1856, et l'on ne peut nier, si oublieux qu'on soit, qu'à cette époque la France tenait, comme on dit, le haut du pavé en Europe. La chute du prince Couza fut le premier coup porté à notre influence sur le Danube. Nous voulons croire aux très loyales dispositions de Charles de Hohenzollern; mais, trompé ou conscient de son œuvre, ce prince s'est, depuis deux ans, uniquement entouré d'ennemis de la France; il a dans ses conseils des hommes tout dévoués à une politique que la France trouve sans cesse et partout devant elle en Orient.

Est-ce être bien exigeant que de demander à un Etat qui vous doit tout, et dont la reconnaissance n'a pas encore douze ans de date, de ne pas faire à tout propos le jeu de vos ennemis? Est-ce trop que de réclamer, non pas même un concours dévoué, une soumission aveugle, mais l'abstention dans des complots qui ont pour but de déconsidérer et d'affaiblir une puissance amie?

BELGIQUE, ESPAGNE, PORTUGAL.

Les nouvelles de la santé du prince héréditaire de Belgique sont assez inquiétantes.

La péricardite aiguë dont était atteint le jeune prince est passée à l'état chronique, et il y a épanchement sérieux; on craint même un commencement d'adhérence du péricarde.

On écrit de Madrid que la transformation de l'artillerie de l'armée espagnole est aujourd'hui terminée. Elle se compose de cent trente pièces rayées en acier, se chargeant par la culasse. Cette artillerie, dont l'idée a été empruntée au système français, joint, dit-on, à une grande justesse dans le tir une extrême mobilité.

Pour la première fois, la chambre des pairs de Portugal s'est constituée en cour de justice, le 1er juin, pour juger le comte de Peniche, pair du royaume, prévenu d'avoir conspiré contre l'Etat. Le rapport de la commission, signé par le comte de Cabral, MM. Silva Ferrao, Carvalho, comte de Fornos, Ferrer et Paiva, a provoqué, dans la séance du 23 mai, une vive discussion. Le marquis de Niza soutenait surtout que, durant le procès, le comte de Peniche ne devait pas être dépouillé de ses fonctions législatives. 22 voix contre 8 ont autorisé le procès. 17 contre 10 ont décidé que les fonctions de pair seraient suspendues.

Deux des fils du comte de Peniche se trouvent en ce moment à la tête de bandes armées dans le nord du Portugal. Car les bandes armées s'y multiplient, croissent chaque jour en force et en nombre, et il est à remarquer que leur cri de guerre est: Vive don Miguel II!

(Courrier des E. U.)

LA VISITE DE NAPOLEON III A ROUEN.

Nous lisons dans le Moniteur du soir du 3 juin:

L'Empereur et l'Impératrice ont visité hier le concours régional de Rouen.

Le maire de Rouen, recevant LL. MM. à la gare, a prononcé une allocution à laquelle l'Empereur a répondu:

"Monsieur le maire,

"Nous tenions beaucoup, l'Impératrice et moi, à nous retrouver au milieu de vous. Nous désirons témoigner notre vive sympathie aux populations industrielles et agricoles de ce département.

"Nous avons compati aux souffrances qu'elles ont supportées avec courage et nous avons applaudi aux efforts que vous avez tentés pour en atténuer les effets.

"Vous savez combien j'ai à cœur la prospérité de cette ville. J'activerai de mon pouvoir les mesures qui doivent en accroître le développement.

"Maintenant que les mauvais jours sont passés, j'espère qu'une ère favorable va s'ouvrir pour l'agriculture et l'industrie de cette riche province.

"L'Impératrice et moi, nous sommes très sensibles à l'expression de votre dévouement."

Sur le seuil de la cathédrale, S. Em le cardinal Bonnechose a adressé à LL. MM. un discours auquel l'Empereur a fait la réponse suivante:

"Monseigneur,

"Ce n'est jamais sans une profonde émotion que nous entrons, l'Impératrice et moi, dans ces anciennes basiliques où tant de têtes illustres sont venues s'incliner et où tous les jours les fidèles trouvent appui et consolation.

"L'Eglise est le sanctuaire où se maintiennent intacts les grands principes de morale chrétienne qui élèvent l'homme au-dessus des intérêts matériels.

"Allions donc à la foi de nos pères le sentiment du progrès, et ne séparons jamais l'amour de Dieu de l'amour de la patrie. C'est ainsi que nous serons moins indignes de la protection divine et que nous marcherons la tête haute dans les sentiers du devoir, à travers tous les obstacles.

"Je remercie Votre Eminence des sentiments qu'elle m'exprime pour l'Impératrice, ainsi que de l'intérêt qu'elle témoigne pour mon fils. La bénédiction de son auguste parrain et les prières du clergé de France lui porteront bonheur.

On lit dans le Pays, journal de l'Empire:

PROJET D'ATTENTAT.

"Il circule depuis hier soir dans Paris un bruit alarmant, auquel il convient de donner ses justes proportions.

"Trois individus que l'on soupçonnait de méditer depuis quelque temps un attentat sur la personne de l'empereur, ont été suivis jusqu'à Rouen, où ils ont été arrêtés

"Nous n'hésitons pas à donner ces renseignements au public, ne serait-ce que pour le prémunir contre les rumeurs exagérées auxquelles elles peuvent donner lieu.

"L'empereur disait un jour qu'il ne craignait rien des assassins tant qu'il n'aurait pas accompli la mission que la Providence lui avait réservée. Nous sommes de cet avis. La destinée des peuples n'est pas à la merci de quelques misérables.

"Ce qui vient de se passer n'est pas moins une raison pour tous les amis de l'ordre, de la France et de la dynastie d'avoir les yeux ouverts sur les dangers qui les menacent. En présence de ces dangers, qui ne jugera sévèrement ces alliances des partis dans lesquels ils sont conviés à oublier leurs principes pour ne se souvenir que de leur haine; alliances insensées au fond desquelles il n'y aurait éventuellement de sécurité pour personne!"

Le 2 juin, le démenti suivant est donné au Pays par le Constitutionnel:

"Nous sommes autorisés à donner le démenti le plus formel à la nouvelle publiée par un journal du soir de l'arrestation, à Rouen, de trois individus soupçonnés de méditer un attentat sur la personne de l'Empereur.

Le Pays et le Constitutionnel ont le même directeur politique et appartiennent à la même société.

Voici maintenant dans quels termes le Moniteur dément cette nouvelle:

"Un journal du soir annonce que trois individus, soupçonnés de méditer depuis quelque temps un attentat sur la personne de l'Empereur, ont été arrêtés à Rouen.

"Cette assertion est dénuée de toute espèce de fondement, et l'on ne saurait trop regretter la facilité avec laquelle elle a été reproduite par le journal qui s'en est fait l'écho."

LES TRANSATLANTIQUES.—Nous lisons dans le Journal du Havre:

"On sait que le steamer transatlantique Péreire a cassé une des branches de son hélice, à peu de distance du manchon, lors de son dernier voyage. Cette hélice vient d'être remplacée par une autre à quatre branches de même modèle, et le Péreire pourra reprendre son service et continuer ses rapides traversées."

D'après le Phare de la Loire, il serait question d'établir un service maritime bi-mensuel entre Saint Nazaire et New-York. Ce service alternerait avec celui du Havre et de Brest, assurant ainsi des communications hebdomadaires directes entre les Etats-Unis et la France.

LES SOUSCRIPTIONS POUR LES CRETOIS.

La Patrie publie la correspondance suivante d'Athènes:

Je vous avoue que je ne me décide pas sans scrupule à revenir sur un sujet passablement usé, à vous entretenir de nouveau des affaires de Crète, sur lesquelles vous savez parfaitement à quoi vous en tenir. Mais ici la question ne cesse pas d'être à l'ordre du jour, et les journaux semblent avoir fait la gageure de pousser la mystification jusqu'au bout; du moins, c'est avec le même sérieux qu'ils continuent à enregistrer les proclamations d'Hadji Petros, les discours du jeune Flourens et les exploits de Zimbrakakis.

Il y a quelques jours encore vous eussiez pu savourer dans toutes les feuilles d'Athènes un morceau d'éloquence de haut goût, un déchirant appel du comité central d'assistance des réfugiés crétois aux cœurs généreux et aux porte-monnaies sensibles de tous les pays; le tout assaisonné de bon nombre de ces phrases brillantes qui ont fait plus de mal à l'humanité que les plus cruels tyrans réunis ne pourraient lui en faire jamais. L'encre mal employée fait couler du vrai sang et de vraies larmes, et si on ne le savait déjà, les documents qui arrivent de tous côtés en fourniraient la preuve convaincante.

Un officier supérieur de la marine française, dont le nom est bien connu en France et dans tout le Levant, a raconté qu'en descendant dans l'île d'Egine, il fut assailli par une foule de familles crétoises qui le comblaient de bénédictions, croyant qu'il allait les embarquer pour les transporter dans leur pays, et dont la joie se transforma en consternation quand elles eurent appris que telle n'était pas l'intention de l'amiral.

Voilà où en sont réduites les tristes victimes d'une insurrection dont quelques poignées d'aventuriers grecs, italiens ou hongrois, entretenus par l'or étranger, fournissent aujourd'hui les seuls partisans! Voilà par quelles manœuvres odieuses on empêche ces malheureux Crétois de profiter de la clémence du Sultan pour regagner les foyers qu'on leur a fait abandonner malgré eux. L'esprit se refuse à croire que les autorités helléniques cachent la vérité à ces pauvres gens, changent leurs noms pour les rendre méconnaissables aux agents ottomans qui les cherchent, et aillent jusqu'à les menacer de mort s'ils essayent de se soustraire à cette horrible tyrannie et de manifester leur volonté.

Il faut que les signataires de la proclamation soient bien impudents pour oser invoquer la charité de l'Europe en faveur des malheureux qu'ils oppriment. Sait-on ce que sont devenues toutes les sommes extorquées, grâce à ce moyen, aux nombreuses dupes des grands sentiments dont les journaux se sont faits longtemps les complaisants échos? Sait-on qu'avec cet argent, destiné à soulager de navrantes infortunes, un aspirant à la députation à Athènes a pu acquérir la maison nécessaire pour le rendre éligible? Savez-vous qu'en fournissant obligeamment des moyens d'existence à ceux que vous regardez comme les descendants de Thémistocle et d'Aristide, vous égayez bien par votre badauderie les Athéniens d'Athènes, ô Athéniens de Paris!

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE—19 Juin.

Thermomètre de C. Duhamel, Opticien, Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	75 degrés
Midi	86 "
3 heures P. M.	78 "
6 heures P. M.	77 "

Le vol fait toujours le fonds de nos nouvelles locales. Hier matin c'est un jeune nègre qui, pris en flagrant délit de vol au marché Poydras, s'échappa par une fenêtre du corps de garde où il avait été conduit, court dans les rues comme un lièvre, renverse un passant ici un passant là, et enfin repris rue Carondelet et reconduit au corps de garde, où on amenait d'autre part autre individu, Francis Colbert, accusé d'avoir volé tout ce qu'il y avait d'argent dans un tiroir d'épicier.

Ailleurs se passaient d'autres exploits. Un nègre nommé Charles Haller enlevait de la maison du Dr. A. J. G. Fisher, rue des Remparts, plusieurs centaines de piastres, mais pour les restituer presqu'aussitôt entre les mains de la police, qui a été encore plus habile que lui et a su l'arrêter sans lui donner le temps de réfléchir sur l'emploi de son bien mal acquis.

La police arrêtait aussi, dans le Quatrième District, un nommé Fred. Vaser, supposé avoir commis un vol considérable chez MM. Ulner & Wagner, rue Chippewa, entre Pleasant et Toledano. Ce Fred. Vaser est, dans tous les cas, regardé comme un homme dangereux.

Ces vols ou tentatives de vol ne sont qu'une faible partie de ce que nous aurions à raconter si nous voulions faire de l'Abeille une feuille exclusive de police correctionnelle. Ainsi, nous aurions à enregistrer les plaintes de la brave Louisa Williams qui aurait été dupée d'une somme d'argent par John Kanger et sa femme, personnes blanches soupçonnées et accusées de commettre, sans scrupule, toute sorte d'abus de confiance.

Nous aurions aussi à rapporter des cas de contrefaçon, autre manière de voler le public. Aux personnes déjà arrêtées pour offenses semblables, nous devrions ajouter Frank Rose, accusé d'avoir voulu faire passer une fausse pièce d'or de $20, ce qui le fera comparaître devant la Cour des Etats-Unis.

Stephen Miller est accusé de détournement et d'abus de confiance, et John Cummins d'avoir volé une montre et une chaîne en or avec deux bagues. C'est le fretin de la chronique.

Quant aux incendiaires, nos lecteurs sauront que l'officier Bradley est revenu de St Louis avec l'individu qui est supposé avoir incendié le Star Light.

On nous communique à l'instant un nouveau trait de la morale trop en usage aujourd'hui pour faire une société modèle:

Un homme de couleur nommé Chas. Walter a été arrêté, hier matin, rue Gasquet, ayant avec lui une pendule, un beau chapeau, trois habits, et une couverture de piano. Les nègres prennent tout ce qu'ils trouvent ou ce qui est à leur portée, quand même il s'agit d'objets encombrants. Il est clair qu'une couverture de piano ne peut qu'embarrasser un voleur et le faire découvrir, surtout quand ce voleur est un nègre.

EXAMEN DES ECOLES.—Hier a eu lieu l'examen de l'école supérieure des filles dans les 3e et 4e districts, rue Chesnut, entre les rues Jackson et Phillip. Il y avait beaucoup de monde, bien que la pluie fut menaçante. La salle était décorée de fleurs, mais les plus belles décorations étaient les dames présentes.—Style de rapporteur.—D'un côté de la salle on lisait la devise: "Attempt not or accomplish," (N'entreprenez pas ou accomplissez), et de l'autre: "Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable."

Plusieurs belles compositions ont été lues, et tous les exercices ont fait grand honneur aux écolières et aux institutrices.

L'examen de l'école normale aura lieu ce matin à 11 heures, rue de Bourgogne No 37.

ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DU HOPE.—Cette nouvelle organisation de Société charitable a eu lieu hier soir, dans la salle Carroll, au coin des Champs-Elysées et de la rue des Grands-Hommes.

Le meeting a été appelé à l'ordre par M. Charles Rouyer, président pro tempore, et les membres suivants ont été élus: M. O. F. Seaman, président; Chas. Rouyer, vice-président; Geo. Delamore, second vice-président; H. Meester, secrétaire; J. J. Loghenbuhl, secrétaire des finances; M. Carroll, trésorier; J. Stephens, grand-maréchal.

Des règlements ont été ensuite adoptés, et l'association a été définitivement organisée avec 120 membres réguliers. Leur prochaine réunion aura lieu dans la salle Carroll, adoptée comme local permanent, le premier lundi de juillet.

DÉCISION DE LA COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS.—On se rappelle qu'un homme de couleur nommé Ruby, envoyé du Texas à la Convention de Chicago, a été exclu de la chambre des blancs, à bord du steamer Morgan, bien qu'il eut payé une place de 1re classe, et qu'il avait attaqué la Compagnie Morgan et réclamé une somme de $10,000 pour dommage et intérêt. Le juge Durell vient de rendre sa décision dans cette affaire. Il a alloué à Ruby, pour dommage, une somme de $250, ce qui tranche la question en faveur de l'égalité, du moins dans les limites de la juridiction de la Cour de District.

BANQUEROUTE.—M. Frank J. Herron, marshal des Etats Unis pour ce District, s'est mis en banqueroute. Ainsi a fait W. J. Q. Baker, enregistreur de banqueroute à Monroe, District d'Ouachita. C'est à qui profitera du bénéfice de la législation du Congrès.

ARCHIVISTE.—Le Picayune annonçait hier que M. Henry T. Brooke, de la presse de la Nlle-Orléans, se présente comme candidat à la place de gardien des archives de la ville. M. H. Brooke est très compétent, et son élection serait certainement approuvée du public.

CONCLAVE IONIE No 11.—Ce conclave s'est réuni hier soir à la salle de la Persévérance, coin des rues Dumaine et St Claude, et les officiers dont les noms suivent ont été dûment installés:

M. A. Calongne, T. E chef réélu,
A. D. Bernoudy, chancelier,
Michel George, prévôt,
C. A. Louis, scribe, réélu,
V. Scheber, trésorier,
Alexandre Thro, hérault,
L. Lambert, inspecteur-général,
A. L. Tissot, prélat,
E Levy, sentinelle.

M. Tissot a présenté, au nom du Conclave, une magnifique médaille d'or au Gr. Chef M. A. Calongne; sur cette médaille on lit l'inscription suivante, en français:

Médaille d'honneur donnée par les officiers et membres du Conclave Ionie No. 11 à M. A. Calongne, G. Chef, 5 juin 1868.

Le professeur Dimitry a prononcé une adresse et des toasts réguliers ont été portés.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—John Frances, accusé d'assaut avec intention de meurtre, a été trouvé non coupable.

La caution d'Arthur Lange, accusé de détournement, a été fixée à $1000.

L'affaire de Harvey Gibbs, citoyen de l'Etat de l'Indiana, accusé d'avoir assassiné le capt. Wm. A. Jenkins, dans la nuit du 11 avril 1866, sur un chaland, au débarcadère des chalands, avec un casse-tête, a été appelée, et plusieurs témoins à charge ont été entendus. Les dépositions sont à peu près telles que nous les avons données dans le temps, plus celles de l'ex-recorder Vennard qui a déclaré que Jenkins, transporté à l'hôpital, avait reconnu l'assassin qu'on avait confronté avec lui la veille de sa mort. L'affaire a été remise à aujourd'hui.

RECORDER DU 1ER DISTRICT.—Derrie White, pour assaut et batterie, et Francis Caldwell, pour vol, passeront 3 mois au workhouse.

Pour la prouesse dont nous parlons plus haut et pour l'exemple de course rapide qu'il a donné, Louis Washington y passera 6 mois, au risque d'avoir les jambes engourdies.

C. W. Thing et S. F. Belden, accusés d'avoir forgé un mandat du contrôleur de la ville de Jefferson pour la somme de $375, ont été envoyés en prison jusqu'à vendredi prochain.

NOUVELLES MARITIMES.

Navires partis d'ici, arrivés à destination: A Boston, 9 juin, barque Artisan.—A Barcelone, 27 mai, navire Panchita et navire Francesca.—A Gênes, 25 mai, navire Marietta.—A Skallagras, 25 mai, barque Uman.—A Bordeaux, 25 mai, brick E. H. Kennedy.—A Elsinore, 23 mai, navire Anna Sophia, allant à Cronstadt.

Partis pour la Nlle-Orléans:

De New York, 13 juin, navire à vapeur Emily B. Souder; navire à vapeur United States.—De Liverpool, 30 mai, navire Marion.—De Demarara, 15 mai, barque Princeton.—De Liverpool, navire à vapeur Olinda.

MARIAGE EN ESPAGNE.—Le mariage de la princesse Marie Isabelle d'Espagne et du comte Girgenti a eu lieu à Madrid le 13 courant.

La cérémonie du mariage a été célébrée au palais par le patriarche des Indes, assisté des aumôniers de la Couronne.

La reine, le roi, l'infante dona Christina, l'infante duchesse de Montpensier, et le duc son mari, la duchesse de Sesto, et les ministres assistaient à la cérémonie, entourés de toute la grandesse d'Espagne et des hauts fonctionnaires de l'Etat.

Le mariage a été accompli avec tout le cérémonial espagnol,—le plus compliqué et le plus solennel de l'Europe.

La fiancée, vêtue de blanc, était couverte de diamants et de perles; le mari portait l'uniforme du régiment de hussards dont il est colonel.

Le lendemain, l'union des époux a été bénie une seconde fois à l'église Atocha: ils sont arrivés au milieu d'un cortège éblouissant, dans un carrosse en écaille, attelé de six chevaux, précédés d'une escorte luxueuse, et suivis de voitures de gala dans lesquelles se trouvaient toute la cour, le roi et la reine et les princes de sang entourés de tous les hauts personnages du royaume.

A en croire la description minutieuse qui nous est envoyée à ce sujet, ce cortège était une véritable féerie par le luxe étourdissant de son ordonnance. L'Espagne est toujours le pays des gallions, à ce qu'il paraît.

—Nous empruntons les nouvelles suivantes à l'Italia de Naples:

"Les brigands qui ont tué Teresa Palmieri au mois d'avril dernier, dans le village de Palinuro, ont aussi frappé sa mère le 17 courant. Elle avait à plusieurs reprises manifesté l'intention de venger sa fille. C'était une pauvre femme de cinquante-cinq ans!

"Cinq brigands se sont présentés le 5 mai à Saltante, dans la commune de San-Giovanni in Fiore, et y ont capturé trois habitants. Ils ont laissé les deux derniers au bois dit Trono. Un seul a été retenu. Nous ignorons le chiffre de la rançon demandée à leurs familles.

"La bande Gallo a attaqué des bergeries sur le territoire de Catanzaro. Elle s'est emparée de tout l'argent qu'elle a trouvé, ainsi que d'autres objets. Les gardiens des troupeaux ont été forcés de suivre la bande pour transporter le butin. On les a remis en liberté le lendemain.

"D'autres brigands ont paru à Camerata où ils ont capturé un propriétaire et son domestique. Le lendemain, ils ont envoyé ce dernier à la famille de Salerno réclamer 85,000 francs pour sa rançon."

—A la devanture d'une boutique de la rue du Vieux-Colombier, on lit en lettres géantes: "Les corsets sont-ils utiles, oui ou non?" Mesdames, à vous la parole!

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Echec du bill de réhabilitation politique.

Chase acceptant tous les programmes qu'on voudra.

Nouvelles d'Europe.

Nouvelles Européennes.

Londres, 19—La Reine passera en revue les volontaires, demain. Pas d'affaires à la Bourse ou au marché des produits.

Vienne, 19—Les négociations ont été renouvelées entre l'Autriche et l'Italie, pour la disposition finale des œuvres d'art à Venise.

L'empereur François-Joseph et le baron de Beust sont sur le point de faire une visite à Prague, la capitale de la Bohême.

Londres, 19—Il paraît que la nouvelle d'après laquelle le prince Milan, neveu du dernier souverain de Servie, avait été proclamé chef de la principauté était une erreur. Le Mémorial Diplomatique, journal publié à Paris, dans l'intérêt de l'Autriche, dit que les puissances sont d'accord pour laisser la Servie libre de choisir son prince. Le choix de Milan est considéré comme certain.

Nouvelles de Washington.

Washington, 19—SÉNAT—Un bill transférant le contrôle des Indiens au Bureau des affranchis, a été présenté.

Le vote rejetant le bill en faveur des exportateurs de rum distillé, a été reconsidéré et le bill a passé.

L'affaire du chemin de fer du Pacifique a été discutée jusqu'au moment de l'ajournement.

CHAMBRE—Le bill réglant le transport des passagers par navires à vapeur a passé sans division.

Le rapport du comité de conférence sur le bill pour la réhabilitation politique a été rejeté par 78 contre 55 (moins de deux tiers), les démocrates s'étant joints aux républicains opposés au pardon à cause de l'élimination de deux démocrates. Ce résultat a produit beaucoup de mécontentement; les républicains disent que sans ce bill la reconstruction échouera et que des maux incalculables en seront la conséquence. Broomall qui avait changé son vote, a demandé la reconsidération; ce qui a prévalu et la question reviendra lundi.

Les amendements du Sénat au bill qui maintient le Bureau des Affranchis, ont été adoptés et le bill va au Président.

L'Express dit qu'on rapporte, d'après bonne autorité, que Chase a écrit une lettre qui doit être lue à la convention nationale démocratique, où il se place carrément sur toute plateforme que la convention pourra déterminer, mais il insiste sur la reconnaissance du suffrage nègre et l'amnistie universelle.

Des avis particuliers d'Atlanta représentent que les prisonniers de Columbus sont traités avec une rigueur croissante. Le comité judiciaire de la Chambre a l'intention de porter l'affaire devant la Chambre lundi.

Le Star annonce positivement la retraite du secrétaire McCulloch.

L'échec du bill de secours à la Chambre, ce soir, produit beaucoup d'agitation. Il est très probable qu'il passera lundi, bien que les démocrates soient décidés à voter contre sans divisions à moins que Houston, de l'Alabama, et Jones, du Tennessee, ne soient restaurés.

Washington, 19—Le comité de retranchement rapporte au sujet de l'Oneota et du Catawba, que les acheteurs avaient vendu les navires avant de les avoir en leur possession et que le secrétaire de la marine n'avait aucun droit de les vendre, mais l'achat ayant été fait et le prix payé au trésor le titre est bon. Le comité soutient qu'il est du devoir de l'Exécutif de faire exécuter les lois de neutralité et que les lois existantes sont suffisantes, mais le rapport conclut par ces mots: "Les navires ne doivent pas aller au Pérou."

McCulloch n'a pas donné sa démission.

Une lumière blanche fixe sera vue du nouveau phare à Point Caldera, à l'entrée ouest du port de Caldera, Chili. Aussi deux lumières à Bokel Key, pour guider les bâtiments naviguant dans le chenal de Half-Moon, à l'entrée du port de Belize.

Nouvelles diverses.

San Francisco, 19—Le dernier tronçon du chemin de fer de la Californie et Nevada a été achevé aujourd'hui.

Le premier échantillon de blé a été reçu, qualité excellente.

Philadelphie, 19—Les juges de la course de bateaux ont ordonné une autre épreuve.

New-York, 19—Le comité d'arrangement pour la convention nationale démocratique ne se réunira que deux jours avant la réunion de la convention. Alors seulement on prendra des arrangements pour la distribution des billets d'admission.

Atlanta, 19—La garnison a tiré le canon toute la journée, par respect pour la mémoire de l'ex-président Buchanan.

La Constitution de ce matin contient un avis de Jno. B. Gordon, refusant l'usage de son nom pour la place de sénateur des Etats-Unis.

Beaucoup de gens d'ici iront à la Convention de New-York.

Vingt-huit prisonniers de Columbus sont ici détenus, quelques uns en cellules. On dit qu'ils sont accusés de l'assassinat d'Ashburn et qu'ils sont arrêtés à la requête des mouchards de la ville de Washington.

La perspective des récoltes n'est pas flatteuse, à cause de la sécheresse.

Le premier lot du nouveau blé s'est vendu hier à $2 10.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 19—Arrivés les steamers Harlan, de Galveston, et le Hudson, d'Indianola.

Nouvelles des rivières.

La rivière monte deux pouces par heure.

Marchés européens.

Londres, 19 au soir—Cons. 94 7/8. Bons 73 1/8.

Liverpool, 19 au soir—Coton actif à la clôture, et aussi plus ferme et en hausse. Vente 20,000 balles. Mid. 11 3/8 à 11 1/2. Mid. Orléans 11 5/8 à 11 3/4. Stock sur mer, estimé à 561,000 balles, dont 71,000 de provenance américaine. Céréales calmes.

Marchés américains.

New-York, 19, après-midi—Coton plus ferme, mais moins actif. Vendu 19,000 balles. Mid. 31. Farine en faveur des acheteurs.

New-York, 19 au soir—Argent sans changement à 3 et 5 p. 0/0. Escompte 5 à 6. Peu d'affaires. 5-20, 113 1/8; 10-40, 106 3/8; 7-30, 108 1/8. Or faible à la clôture à 140 1/4. Sterling calme et sans changement. Actions de chemins de fer inactives mais fermes.

Mobile, 19—Coton pas d'affaires. Cotes nominales. Mid, 28. Reçu 55. Stock en main, ou à bord de navires non expédiés 10,269.

Louisville, 19—Vendu 138 b. de tabac de 8 à 15. Farine superfine 7 50 à 8. Avoine 78, Côtes 16 1/2. Whiskey languissant et nominal.

St-Louis, 19—Tabac plus actif. Farine très languissante, à 7 à 7.25. Maïs plat, 80. Porc 28.

Cincinnati, 19—Farine sans changement. Porc 28. Côtes 14. Bacon plat et nominal. Graisse 17 1/2. Beurre 26 à 30.

(Dépêches d'hier soir.)

Washington, 19—Le bateau dragueur pour l'embouchure du Mississipi est parti de Boston pour sa destination.

Une machine à vapeur pour incendie a fait explosion ce matin pendant qu'elle était en opération à Philadelphie. Cinq personnes ont péri et d'autres ont été blessées.

Paris, 19—L'encaisse de la Banque de France a augmenté de 7 millions de francs.

Liverpool, 19—Après midi—Coton 11 3/8 pour le middling. 11 5/8 pour le middling orleans.

New-York, 19—midi—Sterling 110. Or 140 5/8. Coton plus ferme; mid. 31.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 19 juin.

La fin de la semaine commerciale est marquée par un calme général. On a offert peu de coton aujourd'hui; les ventes ne s'élèvent qu'à 425 balles prises par sept acheteurs.

Il ne s'est pas opéré de changement sur le marché monétaire. Les billets accompagnés de garanties collatérales se font, dans les rues, à 1 à 1 1/2 et 2 par mois; les billets hypothécaires s'escomptent à 10 à 12 par an ceux de premier ordre et 13 à 15 et 18 ceux de second ordre.

A l'ouverture, l'or était à 139 3/4 à 140 1/4 contre 140 5/8 à New York; il ne s'en est guère vendu et a fermé à 139 3/4 à 140. Les transactions embrassent $1,000 à 139 3/4, $1,000 et $4,000 (en deux sommes égales) à 140, $1,000 et $10,000 (2,000 et 8,000) à 140 1/4—Dans l'argent $2,000, en demi-piastres américaines, ont changé de mains à 136. On n'a pas vendu de piastres mexicaines. Nous cotons les premières à 135 1/2 à 136 et les secondes à 143 1/2 à 144 1/2.

Les offres de change étranger ont été fort nombreuses par suite de l'absence d'animation dans le coton. Les cours de l'or ont légèrement fléchi à cause de la baisse à New York. 2,000 livres de banque se sont vendues à 154 1/2 et 3,000 dito à 155.—Dans le change sur France, 15,000 et 25,000 francs, en change de commerce No 1, à 3-67 1/2 et 10,000 de banquiers à 3-65.—Le sterling peut être coté à 153 à 153 1/2 le connaissement No 1 et clear, et 154 1/2 à 155 le change de banque; le change sur France à 3-68 3/4 à 3 67 1/2 le premier et 3-63 3/4 à 3-62 1/2 le second.

Il a été offert très peu de change américain: la demande ne s'est pas améliorée et les cours sont les mêmes qu'hier. Les banques ont tiré sur New York à 3/8 de prime.—Dans le change de commerce, $10,000 sur New York, à vue, au pair, $20,000, $20,000 et $25,000 à 1/8 de prime et $25,000 à 3/16.

30, 41, 74 et 100 actions de la banque de la Nlle-Orléans se sont vendues à $27 50, 30 dito à $27 75 et 97 de la banque de l'Union, à $35 50.

Une nouvelle baisse s'est déclarée dans les bons de levées de l'Etat. 15 ont été achetés à 43 1/4, 6 et 30 à 43 1/2 et 7 à 43 3/4.

—Nous cotons les actions de la banque de la Louisiane à $1 à —; celles de la banque de l'Etat de la Louisiane à $17 50 à $18; celles de la banque des Mechanics and Traders à $43 à $44; celles de la banque du Canal à $11 50 à $12; celles de la banque de l'Union à $36 à $37; celles de la banque des Citoyens à $135 à $136; celles de la banque de la Nouvelle-Orléans à $27 à 27 50; celles de la banque du Sud à $55 à $60; celles de la banque des Marchands à $15 à $16; celles de la banque du Crescent City à $21 à $22; celles de la banque d'Amérique à $130 à $131; celles de la banque City National à $70 à $75; celles de la banque Louisiana National à $90 à $91; celles de la compagnie d'assurance de l'Union à $80 à $85; celles de la compagnie d'assurance Hope à $40 à $42; celles de la compagnie d'assurance Germania à $38 à $40; celles du chemin de fer Pontchartrain à $92 à $93; celles du chemin de fer de Carrollton à $94 à $95; celles du chemin de fer des Opelousas à $2 à $2 25; celles du chemin de fer de Jackson à $5 50 à $6; celles de la compagnie du chemin de fer de la ville à $145 à $165 50; celles du chemin de fer de la rue St-Charles à $64 à $65; celles du chemin de fer Crescent City à $99 à $100; les "Sixes" de l'Etat de la Louisiane à 59 1/2 à 60; les bons de la ville à 74 à 80 les consolidés et 62 1/2 à 63 les émissions en faveur de chemins de fer; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 76 à 77; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, à 40 à 41.

Les billets de la ville ont été négligés. $2,000, et $3,000 se sont vendus à 36 d'escompte, $4,000 et $5,000 à 36 3/4. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 36 1/2 à 38 et vendu à 35 à 36 1/2 d'escompte.

$4,000 en billets de l'Etat se sont vendus à 40 1/2 d'escompte et $1,000 à 42 1/2.

Conformément à une résolution adoptée aujourd'hui, une réunion importante des actionnaires de la banque de l'Union aura lieu le 28 juillet.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE
Vendredi soir, 19 juin 1868.

COTON—Sous l'influence encourageante produite par les nouvelles de plus en plus favorables qui nous arrivent de Liverpool et de New York, la demande a été assez active ce matin à l'ouverture du marché, mais, comme presque tous les facteurs, sont dans l'expectative d'une nouvelle amélioration, ils ont refusé de découvrir leurs échantillons, de sorte que le montant des transactions n'a pu s'élever qu'à environ 425 balles, prises par sept courtiers, moyennant des prix qui indiquent une hausse de 1/2 c des prix de clôture d'hier soir. Dans l'état d'incertitude où se trouve le marché, il nous est impossible de donner des cotes strictement vraies, nous soumettons les chiffres suivants comme taux approximatifs, savoir: good ordinary — à 26 1/2 c, low middling — 27 1/2 c et middling 28 1/2 à — cts.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles	1885	
Reçu aujourd'hui	163	
" précédemment	654133	
Cotons avariés, épars, &c, &c	3239	657775
		673031
Exporté aujourd'hui	389	
" précédemment	661324	661713
Stock en mains		11318

FRET—Depuis notre dernière revue le marché est resté calme et sans changements. Les navires à destination de l'étranger sont plus que suffisants au transport du fret. Dans le cabotage les vapeurs trouvent d'amples chargements de grains, de provisions, et en outre un peu de tabac et de coton; mais rien sur voiliers. Cotes: coton sur vapeurs pour Liverpool, 5/8 d à [illegible], sur vapeurs pr N York 3/4 à — c, Boston, 1 1/—, Philadelphie 1—c; tabac pour New York, $0 — le boucaut; farine pour New York, 75 — cts le bl, pour Boston 87 1/2 c; maïs pour New York 20 c, pour Boston 20 c le boisseau, pour Liverpool 12 d. Sur voiliers les taux sont: 7/16 d pour le coton pour Liverpool; 1 à — et pour le Havre, — pr Brême; — à —, c pour N York et Boston; Tabac pour Brême 35s, Liverpool 35s à —, pour New York et Boston $7 50 le boucaut; farine pour N York 65 c, à — pour Boston à 65 à — c le bar, maïs pour les ports du Nord, 12 1/2 c à 15 cts le boiss., pour Liverpool 9 à —d. Porc et bœuf pour New York et Boston 80 cts.

TABAC—Le marché a été calme depuis notre revue de mardi dernier, et les transactions se sont bornées à quelques lots de l'article. Le stock offert en ce moment peut être considéré comme réduit, bien que mesquin si on le compare à ceux des temps meilleurs, car il ne se compose que de qualités fines et moyennes tandis que les bas grades sont comparativement rares. Les prix n'ont subi aucun changement. Cotes: Léger—Refusé, 7 à 9—, com. leaf, 9 — à 10, moyen, 10 1/2 à 12, bon, 14 à 15, fin 15 à 17 cts. Choix sélections de 17 à 20 cents la livre. Lourd—Refusé, 9— à 10, com. leaf, 10— à 12, moyen 12 à 13—, good, 15 à 16, fin, 18 à 20, et choix sélections 18 à 22.

SUCRE ET MÉLASSE—Le marché au sucre de Cuba est calme et sans changements. La seule transaction qui ait eu lieu aujourd'hui a été celle d'un chargement de mélasse de Cuba, composé de 290 boucauts écoulé à des conditions privées. Le sucre de la Louisiane se vend en détail à 14 1/2 à 15 1/2 c la livre de fully fair à choix. La mélasse de Cuba est cotée nominalement à 46 à 50 c le gallon.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Il ne nous est arrivé aucun bateau de l'Ouest depuis notre revue d'hier.

FARINE—Il s'est fait quelques demandes pour l'exportation et 1200 barils, en deux lots, sont en ce moment en train d'être vendus. La superfine est cotée à $8 25, la simple extra $8 50, la double $[illegible], la triple $9 25 à $10 50, l'extra de choix $12 50 à $14 le baril. Les principales ventes de ce jour se sont bornées à 175 barils, dont 100 de simple extra à $8 25, 75 de triple à $9 12 1/2.

MAÏS—Le marché est calme, mais les prix sont sans changements. Seulement 750 sacs ont été vendus aujourd'hui, comme suit, 500 de blanc mélangé à $1 02 et 250 à $1 03 le boisseau.

AVOINE—Nous avons à signaler un marché calme, mais ferme. Ventes, aujourd'hui de 600 sacs, dont 250 à 77 c, 200 à 78 1/2 c et 150 à 78 c le boisseau.

SON—150 sacs, vendus en divers lots à $1 50 les cent livres.

FOIN—Nous avons entendu parler aujourd'hui, de ventes de 50 balles de foin de choix de St Louis et de 2500 de la rivière Ohio, en lots, à $21 le tonneau.

PORC—Dans l'article il ne se fait que des affaires en détail à $30 le baril de mess. En gros l'article est coté nominalement à $29 60 le baril.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 20 juin 1868.

Arrivé, dans la semaine — 1930 bœufs du Texas, 54 veaux et veaux d'un an, 357 cochons, 546 moutons, 41 vaches à lait.

Vendu — 1777 bœufs du Texas 963 veaux et veaux d'un an, 419 cochons, 384 moutons, 27 vaches à lait.

A vendre—1435 bœufs du Texas, 589 veaux et veaux d'un an, 479 cochons, 158 moutons, 36 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par tête	35 00 à 40 00
do do 2me qualité, par tête	— — à — —
Bœufs du Texas nourris au maïs, 1re qualité, par tête	$ 30 00 à 35 00
Bœufs du Texas, nourris au maïs, 2me qualité, par tête	21 00 à 25 00
do do 3me qualité, par tête	10 00 à 15 00
Cochons par liv., gr	— 10 à 12
Moutons 1ère qualité par tête	6 00 à — —
do 2me do do	— — à 3 00
do 3me do do	— — à 1 25
Vaches à lait, de choix, par tête	80 — à 125 00
do de 2e qualité, par tête	50 à 20 00
Veaux d'un an, par tête	4 00 à 8 00
Veaux de lait par tête	4 — à 7 00
Chèvres par tête	[illegible] à 4 40

Décédée hier, à 11 heures et demie du matin, à l'âge de 46 ans, CATHERINE BECKLER, née à Sarbourg, département de la Meurthe (France), épouse de Pierre Mourer. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence, No 176, rue Clio, entre les rues Bacchus et Apollo.

De la part de son époux.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'église de St-Augustin, le mardi 23 du courant, à six heures et demie, en mémoire de feue Dame J. L. DOLLIOLE, née Bandin. Les amis et connaissances des familles Dolliole, Errié, P. Bmy, Brulé, J. P. Lanna, ainsi que les membres de la Congrégation de la Présentation de la Ste-Vierge, sont priés d'y assister, sans autre invitation.

De la part de ses enfants.
19 juin—2f, s. et d.

$100,000 DE BILLETS DE VILLE

Seront achetés au plus haut prix du marché, AU BUREAU DE CHANGE De J. BRETTE, 6 .... RUE ST-CHARLES 6

Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.

Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 26 avril—2mPP

NATTES CANTON.

ELKIN & CO.,

Entrepôt de Tapis et de Toiles Cirées, Rue Carondelet, No. 3.

Reçu tout récemment, Nattes blanches, à carreaux, et fantaisie, De première qualité, à vendre à bas prix. Un assortiment complet de tapis, toiles cirées et stores—constamment en magasin. 23 mai 1m

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans. 19 juin 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de CINQ PIASTRES par action, dividende qui provient du bénéfice des six derniers mois et sera payé aux actionnaires ou à leurs ayants cause, à partir du 1er juillet. 20 juin—1m

Club Crescent de Raquettes.

IL y aura une assemblée de ce club SAMEDI SOIR, 20 juin 1868. Les membres et ceux qui désirent y appartenir sont priés d'assister à la réunion qui sera la dernière avant le premier jeu de la série. A. H. FEYNE, Secrétaire. 20 juin—1f

Avis.

PENDANT mon absence, mon fils CHARLES PERRILLIAT est mon fondé de pouvoir, par acte passé au rapport de Alph. Barnett, en date du 20 juin 1868. VICTOR PERRILLIAT. Nouvelle-Orléans, 20 juin 1868. 20 juin—3f

LUNETTES.

Trouvé, il y a deux ou trois jours, rue d'Orléans, une PAIRE DE LUNETTES. La personne à qui elles appartiennent peut venir les réclamer au bureau de l'ABEILLE. Frais d'annonce à payer. 20 juin—3f

Parc Magnolia, à Alger.

DIMANCHE, 21 JUIN 1868. UN spectacle sera offert, gratis, aux visiteurs, de 3 à 6 heures du soir. Il s'agit de UNE BANDE D'INDIENS SÉMINOLES, qui danseront, chanteront et prononceront des discours.

Le spectacle se terminera par l'émouvante scène d'un INDIAN SCALP [illegible]. Un blanc poursuivi par les Indiens—Il est découvert—Il est attaqué et scalpé ☞ C'est la dernière occasion qu'aura le public de voir [illegible]. Le ferry transportera les amateurs au Parc. Le prix du passage n'est que de cinq cents. [illegible] 20 juin—2

GRAND TOURNOI!

FÊTE DES POMPIERS,

4 JUILLET 1868.

Le Comité chargé des préparatifs de la Fête, annonce que le 4 juillet il y aura un GRAND TOURNOI.

Le vainqueur couronnera sa "Reine d'amour et de Beauté." M Edward Lilienthal, No 26 de la rue du Canal, a fait don au Comité, pour la circonstance, d'une magnifique COURONNE EN ARGENT que le chevalier présentera à la dame de son choix.

Les plus belles couronnes de fleurs sont destinées au couronnement des dames d'honneur.

Ceux qui désirent prendre part au Tournoi doivent s'adresser à M FRANK RAWLE, No 2, Gallier Court, rue Carondelet, à M JOSEPH MURPHY, au No 30 du Commercial Place, ou au président de la Fête, M. LARDNER au bureau de la Société Charitable des Pompiers, au No 10 du Bank Place.

M. LARDNER, Président de la Fête. 18 juin—1f

AVIS.

M JOS. LEBLANC a l'honneur de prévenir le public et ses nombreux amis que, désireux de maintenir la bonne et ancienne réputation de la maison CORNIER & LEBLANC, il vient de se procurer un coupeur de premier mérite et qu'il est prêt à fournir, sur mesure et dans le plus bref délai, tous les vêtements qu'on lui voudra commander. On trouvera toujours chez lui un assortiment complet de draps français, allemands et américains; un grand choix de chemises françaises pour hommes et enfants, choisies par lui-même à Paris, cravates de fantaisie, bonneterie, articles de chapellerie, et enfin tout ce qui concerne la confection pour hommes et enfants. Le tout aux prix les plus modérés. JOS. LEBLANC, 285 rue Vieille-Levée, entre Ursulines et St-Philippe. 16 juin—1m

Aux voyageurs.—Avis important.

LES délégués et les personnes qui désirent assister à la Convention Démocrate Nationale qui aura lieu dans la ville de New York, le 4 juillet, peuvent acheter des billets, pour l'aller et le retour, à moitié prix en s'adressant au bureau du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Jackson, au-dessous du City Hotel.

Il n'y a pas de grèves de travailleurs sur cette route.

T. S. WILLIAMS, Surintendant général. ED WARE, Agent général pour les billets. 19 juin—6f

AVIS.

M. D. ROSEMOND PERRET est chargé de ma procuration générale par acte du 15 juin 1868, passé par Felix Grima, notaire public en cette ville. Nouvelle-Orléans, 18 juin 1868. Js BETHANCOURT. 19 juin—3f

Nlle Orléans, 18 juin 1868.

LA société McKENNA & McCLOSKEY, du "MURPHY'S HOTEL", Nos 88 et 190 de la rue St-Charles, a été dissoute le 11 juin 1868. BERNARD McKENNA. 19 juin—1m

Avis.

LES personnes ayant des réclamations à faire valoir contre la succession de H W Schwartz, décédé, sont avisées de les présenter au soussigné, au No 177 de la rue Nouvelle Levée, ou à L. E. Simonds, avocat au No 16 de l'Exchange Place. 19 juin—3f en 10j. C. H. SCHWARTZ, Curateur

Paratonnerres! Paratonnerres!

Protégez vos maisons!

L'ATTENTION des propriétaires de maisons est appelée sur le fait que nous sommes les seuls agents (au Sud) du Paratonnerre patenté de Hawley, que les principaux architectes et entrepreneurs de la Nouvelle-Orléans déclarent être le meilleur des conducteurs actuels. Nous sommes à même de répondre à toutes les demandes. Nos prix sont réduits. Nous invitons le public à venir examiner le nouveau paratonnerre au dépôt de modèles de [illegible], No 166 de la rue Gravier. 19 juin—3f GEO K BLAKE & Co.

Demande d'Emploi.

UN PROFESSEUR de Comptabilité commerciale, de Français et d'Espagnol désire trouver un emploi dans un Collège ou dans une famille. S'adresser au bureau de ce journal, aux initiales J. D. 19 juin—3f

Articles de Nettoyage bien faits.

Paletot, pour [illegible] cents, Pantalon, pour 40, Gilet, pour 20, Robe, pour [illegible], Chapeau, pour $1 [illegible], Gants pour [illegible]. 29 juin—6f D LAMBERT, rue Bourbon, No 180.

Ardoises, Tuiles, Briques de Bath.

300 Ardoises carrées, à toitures, 2500 Tuiles angulaires Ridge, 1500 Dalles, 3500 Briques de Bath. A vendre par HENRY KNOX & CO., Rue de la Commune, No 182. N B.—Nous remplirons, à bas prix, les ordres pour les ardoises qu'on nous adressera. 18 juin—1m

Demande d'emploi.

UNE personne connaissant très bien le français et l'allemand et pouvant fournir une caution au besoin désire trouver une occupation dans une maison de commerce ou d'administration. S'adresser à M. CELESTIN, 75 & 77 rue St Louis. 18 juin—3f

Sucre raffiné de Lovering & Co.

EN débarquement du steamship "Star of the Union": 3870 barils sucre en morceaux, en poudre et CUT LOAF; —Et en magasin— 500 barils sucre raffiné A B et C. A vendre par lots au gré des acheteurs, par E. TROISGROS, 55 & 57 rue de la Douane. 16 juin—6f

A VENDRE.

GROCERIES. Pour cause de santé et à des conditions très avantageuses la grocerie située au St Philippe, entre Chartres et Levée, No 25, près du Marché Français un des meilleurs quartiers pour ce genre d'affaires. S'adresser sur les lieux. 16 juin—6f

A Vendre ou à Louer,

Le MAGASIN et la RÉSIDENCE à l'encoignure des rues Condé et St Philippe, le premier occupé par la Pharmacie Cusachs pendant des années. A livrer immédiatement. S'adresser à AVENDANO FRERES, 15, rue de la Commune. 18 juin—1m

Avis aux voyageurs.

LE bruit ayant été répandu, par des personnes intéressées, que sur la route du Nord et de l'Est par la voie du chemin de fer de Jackson, il n'y a pas de jonction immédiate à cause de la grève sur le chemin de fer de Mobile et de l'Ohio, je déclare que la route n'est pas interrompue sur le chemin de fer de Memphis et de Louisville qui [illegible] la distance qui sépare la Nouvelle-Orléans de New-York (seulement quatre-vingt trois heures) et tous les changements se font dans le jour. A W ROUNTREE, agent général du Sud. 14 juin—6f

Avis aux Contribuables de l'Etat.

LES contribuables de l'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, sont prévenus que les tableaux d'assessement de l'Etat, pour la ville de la Nouvelle-Orléans, sont achevés, qu'ils sont ouverts pour examen et rectification et resteront ouverts pendant trente jours de cette date, afin que les personnes qui se croiraient lésées par cet assessement puissent faire rectifier les erreurs. M. M. FEENY, Président du Board d'Assesseurs de l'Etat, Passage de la Bourse, No 18, Entre les rues du Canal et Douane. Nouvelle Orléans, 15 juin 1868. 14 juin—1m

Cheval et Barouche à vendre

Un bon et beau CHEVAL, convenable pour une famille ou un médecin, ainsi qu'une BAROUCHE en bon état. S'adresser à BERNARD TURPIN, Bureau des Importeurs' Warehouse, Encoignure des rues Peters et Conti. 14 juin—4f

F. KUNTZ,

COIN CANAL et CARONDELET,

A l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il donnera tous les lundis, à partir de LUNDI, 15 JUIN 1868, UN GRAND CONCERT, Sous la direction de M. L. CARRIERE, 1re flûte à l'Opéra, avec le concours de M. H. Kerkel, 1er violon de l'Opéra. M. De Daga, 1er Violoncelle de l'Opéra Italien de Londres. M. Charpentier, pianiste de l'Opéra.

F. KUNTZ, Coin Canal et Carondelet. 13 juin—3f

$50 de Récompense

A qui fera recouvrer ou rapportera chez A. Deggerge une MONTRE en or, double boîtier, No 1101 (Genève), volée dans la nuit du 10 au 11 au matin, encoignure Esplanade et Robertson. 14 juin—3f

Appareils "Premium" de Soda, DE MORSE,

A VENDRE PAR T. S. WATERMAN, FABRICANT DE SODA, Agent de ANDREW J MORSE & SON, de Boston. Ces célèbres appareils ont reçu le diplôme, la médaille en argent et trois autres prix à la seconde Foire de l'Etat de la Louisiane. 23 avril—1m

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Grande baisse de prix.

LES soussignés offrent une grande quantité de BOIS DE CYPRÈ et de PIN, à bon marché. Visitez leur cour, rue de la Levée, entre Pologne et Couvent, sous le nom de JACKSON SAW MILL, 3me District. 24 mai—1m PITALUGUE & CAMBAZ.

Avis.

LE docteur GRIARD annonce à sa clientèle qu'à partir du 10 juin ses consultations auront lieu tous les jours, de [illegible] à neuf heures du matin. 10 juin—1m

Propositions pour l'achat de Bons de la Ville.

Bureau des Commissaires de la Dette Consolidée de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 6 juin 1868.

EN vertu de la trente-septième section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, lequel est intitulé "Acte pour consolider la Ville de la Nouvelle-Orléans et pour pourvoir à l'administration de ses affaires" étant approuvé le 15 janvier 1852 et, à l'effet d'acquitter, à échéance, la dette des anciennes corporations laquelle doit échoir dans l'année 1868; en outre, en vertu de l'ordonnance No 6,339 approuvée le 12 août 1864, et autorisant la conversion des billets de la dénomination de $1 émis avec l'autorisation de ce Bureau—Des propositions cachetées seront reçues au Bureau de cette date au VENDREDI 10 juillet 1868 à midi, pour l'achat de la série (entière ou en partie) de [illegible] bons de $1,000, de la Ville de la Nouvelle-Orléans, chacun desquels bons devra être daté du 1er avril 1868 et sera payé dans (30) trente ans de cette date, avec coupons d'intérêts de 6 pour cent l'an, payable semi annuellement, par la Ville de la Nouvelle-Orléans, le 1er octobre et le 1er avril de chaque année.

Les propositions devront être endossées "Proposition pour l'achat de Bons de la Ville de la Nouvelle-Orléans" et adressées à G. De Buys, secrétaire du Bureau des Commissaires de la Dette consolidée de la Ville de la Nouvelle-Orléans. Elles seront ouvertes devant les Commissaires et les bons seront adjugés aux plus hauts enchérisseurs le 10 juillet, à midi, ainsi qu'il est dit plus haut.

Les Commissaires se réservent le droit de rejeter une partie ou toutes les propositions.

Conditions—Comptant, en monnaie courante des Etats Unis ou en coupons d'intérêts de bons consolidés échus.

R. HEATH, Maire.
D. K. MAXWELL, Contrôleur,
S. HOWELL, Trésorier,
E. W. BURBANK, Président du Comité de finances des Aldermen,
J. F. SULLIVAN, Président du Comité de finances des Assistants-Aldermen,
G. DE BUYS, Secrétaire.

7 juin—jusq 10 juil. Salle No 22 de l'Hôtel de Ville.

SOURCES DE BLADON,

Comté de Choctaw—Alabama.

JAS. CONNOR & Co., propriétaires.

CES célèbres sources sont à environ 100 milles de Mobile, près de la rivière Bigbee. L'hôtel est ouvert. Les propriétaires annoncent aux personnes qui cherchent la santé ou le plaisir qu'ils ne négligeront rien pour rendre agréable leur séjour dans l'établissement. Les sources de Bladon n'ont pas d'égales aux Etats-Unis, peut-être même dans le monde entier, pour la guérison de la dyspepsie, de la maladie de foie, des maladies [illegible], des rhumatismes et de toutes les maladies de poitrine. Les personnes atteintes de maladies syphilitiques ou d'affections causées par le mercure, y trouveront la guérison.

Les propriétaires pourraient, si c'était nécessaire, produire des centaines de certificats des personnes les plus respectables, mais ils se contenteront de référer le public aux médecins de la Louisiane, de l'Alabama et du Sud en général. Les malades n'ont qu'à avoir recours à ces eaux et agir prudemment pour recouvrer la santé. Des bateaux partent de Mobile deux fois par semaine [illegible], où les voyageurs trouvent des diligences attachées à l'hôtel.

Pension $15 par semaine; enfants au-dessous de douze ans et domestiques, moitié prix, domestiques blancs $10. Un magnifique corps de musiciens a été engagé pour la saison et la salle de bal restera ouverte.

N B.—Imsonson, Grimbe & Co., grocers en gros, Nos 66 et 68 de la rue de la Commune, à la Nouvelle-Orléans, sont ses seuls agents pour la vente des eaux en baril et en auront constamment. Ils donneront tous les renseignements nécessaires aux personnes qui désirent se rendre aux Sources. 9 juin—1ms JAS. CONNOR & CO.

Sources Blanches Sulfureuses de Greenbrier,

DANS LE COMTÉ DE GREENBRIER, EN VIRGINIE.

LES soussignés locataires de ces SOURCES annoncent aux voyageurs qu'encouragés par l'appui qu'ils ont reçu l'année dernière, ils ont agrandi l'établissement de beaucoup et sont à même aujourd'hui de recevoir QUATRE CENTS PENSIONNAIRES

Les maisons à bains sont en parfait état. Les visiteurs peuvent avoir, à toute heure, des bains sulfureux chauds et tièdes si efficaces dans bien des cas.

Ils ont en outre établi un nouveau JEU DE QUILLES et une nouvelle SALLE DE BILLARDS.

Le célèbre BRASS BAND du Prof. Rosenberger a été engagé pour la saison.

De BONNES ECURIES sont attachées à l'Hôtel.

Le chemin de fer Virginia Central, allant aujourd'hui jusqu'à Covington, les voyageurs n'ont à traverser qu'une distance de vingt milles.

— PRIX —

Trois piastres par jour, et quatre-vingts piastres par mois. Les enfants de moins de dix ans et les domestiques de couleur paieront moitié prix. Les domestiques blancs paieront suivant le logement. 28 mai—1m PEYTON & CO.

Avis.

A PARTIR du 1er juin 1868, nous prenons pour associé M. Jos. A. Hincks, notre ancien teneur de livres. La raison sociale sera toujours P. J. Pavy & Co., et nous continuerons les mêmes affaires. 2 juin—1m P. J. PAVY & CO.

Le Dr F. ALPUENTE,

219 rue Bourgogne, entre Dumaine et St-Philippe.

ANNONCE à ses clients et à ceux qui voudraient l'honorer de leur confiance qu'il a repris les devoirs de sa profession. Consultations de 8 1/2 à 9 1/2 A. M. et de 3 à 4 1/2 P. M. 3 mai—1m

DENTISTES.

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine. Deux maisons après la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. 24 mars—1m PP

Dr. O. BLANCKE

416 & 418...Rue St-Charles...416 & 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire.

ALUMINIUM! ALUMINIUM!

La découverte la plus récente du siècle, GRAND SUCCÈS!

LE Dr. C BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, selon la méthode la plus artistique. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les râteliers montés sur or ou argent; ils sont bien plus légers, coûtent beaucoup moins et ne sont pas affectés par les acides. 24 mars—1m

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE, 196 ......RUE DU CANAL ......196 entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Consultations en français, en espagnol et en anglais. 10 mai—1m PP

Sources Minérales de la Nouvelle Orléans.

KISSENGEN ET VICHY.

CES célèbres eaux minérales du Dr Harbury Smith sont en vente par verre et glacé, aux établissements suivants:

FINLAY—coin Camp et Julia,
HARRISON—coin Magazine et Thalie,
HASTINGS—coin Magazine et Félicité,
POPE—coin Jackson et Prytania,
WAILES—coin Royale et Douane,
NUGENT—136 Canal, près Bourbon. 4 mai—1m

AVIS.

AYANT repris les affaires de mon ancienne maison, je viens annoncer à mes nombreux amis et au public en général qu'ils trouveront chez moi comme par le passé des vins, liqueurs, whiskey, etc., dont j'aurai toujours un magasin un bon assortiment. JOSEPH BRUGERE, No. 59 rue de la Douane. 19 mai—1m PP

AGENCE GENERALE

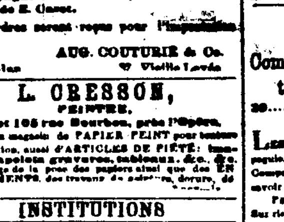

Eau-de-vie Cognac de Fargeau Fils, — De Alphonse Cabanne, Champagne (?) Heidsieck, Porto de E. Canet.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Co. [illegible] 77 Vieille Levée

L. CRESSON,

PEINTRE.

163 et 165 rue Bourbon, près l'Opéra,

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ: images, chapelets gravures, tableaux, &c. &c. Se charge de la pose des papiers ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, de [illegible]

INSTITUTIONS

COLLEGE COSMOPOLITE, DIRIGÉ PAR CH. CASON, Rue du Canal, 299.

PENSIONNAT ET EXTERNAT—Classe de jour, de 9 heures à 3 h pour les garçons; classe du soir, de 4 à 5 heures pour les grandes personnes.

Enseignement: L'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le calcul, la tenue des livres, l'écriture et toutes les connaissances usuelles. 19 mai—1m (12)

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON, No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. [illegible]

Bois, Charbon, Sable, &c.

J. C. KATHMAN, (Fabrique de Toits des Tropiques), Marchand de Charbon, Charbon de Bois, Coke, sable blanc et Bois de Chauffage, RUE BIENVILLE, No 294, Coin Marais, Nlle-Orléans.

LES ordres laissés à l'endroit indiqué plus haut et dans la Boîte 10 du Mechanics' Exchange, seront remplis sans délai. 24 mars—3m

Bois de choix pour comptoirs, etc

DIX MILLE pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs à vendre à des prix raisonnables pour clore une consignation. A vendre également, un fort lot de pin jaune pour planchers et plafonds. ALEX. McCONNELL, [illegible] Carondelet No 184.

BOIS DE CONSTRUCTION GEORGE MERZ,

Moulin à raboter et chantier de bois de construction.

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin, DU Bois préparé et brut, des châssis des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix. Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. [illegible]

JACOB OTT, Entrepreneur

REPARE LES MAGASINS et les MAISONS DE RÉSIDENCE.

Nettoie et répare les Cuves, [illegible]

Les ordres laissés au No 35 Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres seront exécutés avec promptitude. [illegible]

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE St-CHARLES, No 19, Nouvelle-Orléans, entre les rues Commune et Canal, D. M. [illegible], Propriétaire. 5 fév—1an

Loterie de l'Etat de la Georgie,

Au profit de l'Asile des orphelins [illegible]

PLAN DE POLICY—TIRAGE DU 19 JUIN. No 361

24 78 61 36 76 2 46 39 19 28 66 5 38 34

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les tirages ainsi que les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "General Office," No 13 Commercial Place, où l'on peut les voir.

Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.

DAVE G. JOHNSTON, Agent. 18 mai—1m

JULES DUBALEN,

Successeur de D. Lopez.

Au coin des Rues Chartres et Conti.

FABRIQUE DE CHOCOLATS, CANDIES, BONBONS, &c. SODA ET GATEAUX. CAFÉ GRILLÉ ET MOULU.

Tous les ordres seront promptement exécutés, et un escompte libéral sera accordé aux marchands. 18 mai—1an

HOTELS RESTAURANTS &c.

CUISINE FRANÇAISE. Pension privée.

CHAMBRES garnies très aérées donnant sur la rue, et d'autres dans la cour avec couvert d'eau.... Prix des chambres sans nourriture, de $12 à $25 par mois et de $3 à $7 par semaine, de 50 cts à $1 par jour par personne. Prix de la nourriture de $20 à $30 par mois, de $5 à $8 par semaine, de 50 cts, à $1 25 par jour. (Vin de 15 cts, à 25 cts) Prix de la pension avec agrément de $25 à $40 par mois. On blanchit à $1 la douzaine de pièces. Glace à tous les repas. On peut aussi manger au plat de 15 cts à 25 cts. On porte en ville. On demande une cuisinière et une blanchisseuse.—Rue Toulouse No 28. 17 juin—1m Mme J. S. LASSERNES.

HOTEL A BILOXI,

Tenu par M. Boulo.

MR. BOULO prévient ses amis et connaissances, ainsi que le public en général, qu'il vient de faire réparer son établissement à neuf et qu'il est prêt à recevoir les familles comme par le passé, à des prix très modérés. Il y a aussi attachées à l'établissement, des cabanes à bains pour dames et messieurs. 16 juin—1m

MAISON FRANÇAISE,

Chambres et Pension—Prix Modérés. Mme SIX & CO., No. 148 EAST 8me RUE, New York, entre Broadway et 4me Avenue.

Table d'Hôte à 6 heures. Déjeuner de 8 à midi. 9 juin—1m

HOTEL WASHINGTON

LAC PONTCHARTRAIN.

Le soussigné, seul propriétaire de l'HOTEL WASHINGTON, au Lac Pontchartrain, annonce à sa clientèle et au public en général qu'il vient de restaurer de fond en comble cet établissement populaire. Le service y sera organisé sur un pied irréprochable et les prix pour la table et les chambres sont modérés. Le voisinage d'un chemin de fer, la beauté du site, [illegible] l'Hôtel un des lieux les plus agréables de la localité. Il est un très agréable rendez-vous et les visiteurs peuvent jouir des agréments de la promenade. P. O. Boîte 1554. JULES COURCHÉ. 10 juin—1m

Pension Française

TENUE PAR URBAIN RAMBAUT, A BILOXI.

M. URBAIN RAMBAUT annonce à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir une pension française à BILOXI, en face du débarcadère des bateaux à vapeur. Il aura constamment un choix de liqueurs et de vins de son frais. [illegible] Cabanes à bains pour dames et messieurs attenant à l'établissement. [illegible]

HOTEL CRESCENT,

A LA BAIE ST LOUIS.

CET Hôtel si bien connu est en voie de réparation complète. L'ouverture en aura lieu le 25 juin. Les prix y ont été réduits en vue des circonstances actuelles. TOULMÉ & SAUCIER, Propriétaires. 7 juin—3m

Hôtel-Restaurant Barthe.

A MANDEVILLE.

L'Hôtel-Restaurant Barthe est ouvert au public depuis le 15 avril. Le propriétaire qui vient d'établir un grand établissement de bains, continuera à recevoir les familles comme par le passé. [illegible] Déjeuner et dîner $1 [illegible] Vins, liqueurs et cigares de choix. [illegible]

United States Restaurant,

No 128, RUE DE LA COMMUNE, Entre les rues de Camp et Saint-Charles NOUVELLE-ORLÉANS. FRITZ HUPPENBAUER, Propriétaire.

Hôtel de la Grand'Ile.

L'ouverture de cet Hôtel aura lieu le 1er JUIN. Les cabinets sont réparés et agrandis. Il a été construit un chemin de fer à cheval pour le transport des pensionnaires de l'Hôtel au bord de la mer. Les huîtres et le poisson abondent pendant toute la saison. Les bains de Grand Isle et la table sont excellents. [illegible] Un bon bateau fait le service du Canal Harvey à l'Hôtel.

— PRIX —

Par jour $2 50; " semaine 12 00; " mois 35 00. Moitié prix pour les enfants et les domestiques. On traite de gré en gré pour la saison. 17 mai—3m S. MAROOT, Propriétaire.

ORLEANS EXCHANGE.

RESTAURANT-HOTEL, A MANDEVILLE, rue Gérard, en face du wharf.

Le soussigné, employé dans les restaurants les plus renommés de la Nouvelle-Orléans, fera SAMEDI 25 avril, l'ouverture d'un grand Restaurant Hôtel à Mandeville. A cet établissement se trouvent attachés un Café, un Billard et une écurie pour chevaux et voitures. Les voyageurs seront traités comme en Fost dans les plus grands hôtels. A l'arrivée des bateaux et au départ de l'hôtel. 24 mai—1m F. AUGUSTE.

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825,]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à moulins, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Howell, des Roues à four, et toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toutes espèces de Machines pour le Sud. [illegible] LEEDS & Co.

MALADIES DES YEUX.

LE DR. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux. Consultations de 11 à 2 heures au No 146, rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 [illegible]

TRAITEMENT SPECIAL

DES MALADIES CHRONIQUES.

LE Docteur A. De SAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Foie, des voies urinaires et la Surdité.—Cabinet de consultations, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans No 98. 14 mars—1 an

SECOND ETAT ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurance des Facteurs et des Commerçants.

39 ....Rue Carondelet............ 39

Nlle-Orléans, 30 avril 1868.

LES Directeurs, conformément à la charte de la Compagnie, publient l'état suivant des affaires de la dite Compagnie pour l'année expirée le 30 avril 1868—savoir:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

MICHEL MUSSON, Président
ED A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer à partir du 29 juin prochain (1868) un DIVIDENDE-INTÉRÊT de DIX pour cent par an sur les paiements de capital au comptant et un DIVIDENDE COMPTANT de QUINZE pour cent aux actionnaires sur le montant net de leurs primes participant au bénéfice de l'année.

Ils ont en outre résolu d'opérer un versement de 25 à pour cent sur le capital de la Compagnie, lequel versement devra être fait le 29 juin prochain (1868) ayant cette époque.

MICHEL MUSSON Président.
HARMON DOANE, Vice-Président.
ED A. PALFREY Secrétaire.

—DIRECTEURS.—

Moses Greenwood, J. W. Burbridge, W. A. Johnson, John I. Noble, John Chaffe, Hugh McCloskey, Marshall J. Smith, I. Cauldwell, Alfred S. Huntington, L. W. Terry, J. D. Blair, Robert Pitkin, Richard Milliken, Samuel B. Moore, Wm. M. Henning, J. J. Warren, Simon Black, R. T. Buckner, Paul F. Delesdenier, N. Frellsen, W. G. Coyle, Joseph Eddy, Perry Nugent, [illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de Kentucky

POUR LE 19 JUIN - CLASSE 291.

24 35 11 [illegible] 8 71 28 39 66

Les soussignés donnent des renseignements et paient les lots gagnants de toutes les loteries légalisées.

C. T. HOWARD, Marchand de billets de loterie, Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS.—[illegible] Les loteries de Kentucky et celles de la Havane se font tirer sous sanction dans les journaux de prix ou gagnés, et des lots [illegible]. 24 avril—1m

Julius Loeffler,

(successeur de CHAS. LOEFFLER,) POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant d'installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc. No. 126, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse. 31 mai—3m Nouvelle-Orléans

ACHETEZ VOS CIGARES CHEZ

GEO. ALCÈS,

135 RUE DES REMPARTS 135.

M. ALCÈS a constamment en main un assortiment de Cigares de différentes marques et qualités. Les prix varient de $25 à $175 par millier. M. Alcès garantit ses cigares conformes aux échantillons.

Pour les cigares de la Havane il ne travaille que le tabac de la Vuelta de Abajo de premier choix.

En visitant la manufacture de M. Geo. Alcès, le public comprendra facilement pourquoi les jurés lui ont donné la première prix aux expositions suivantes: "Louisiana State Fair," N O novembre 1867. "Louisiana State Fair," Baton Rouge décembre 1867. St "Louisiana State Fair," N O, janvier 1868. Les ordres adressés à la boîte No 386, P. O. N. O seront promptement exécutés. [illegible]

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres

A. BROUSSEAU & CO.,

Importateurs, offrent à Bas Prix:

TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et damas(?).

NATTES—300 rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco.

STORES—Couvertures de tables et de pianos.

DESSUS DE TABLE—Drugget, toiles [illegible]

RIDEAUX—Damasks, Reps, tapisseries, damas, &c.

COUVERTURES DE MEUBLES [illegible]

CORNICHES [illegible]

Farine! Farine!! Farine!!!

LES soussignés ont été nommés par MM. LEONHARDT & SCHURICHT, de St-Louis, seuls agents pour la vente des farines sortant de leurs moulins "Gravy Sunday" et qui a obtenu le premier prix de farine de choix, à la première Foire Annuelle de l'Etat de la Louisiane.

Les soussignés auront, en tout temps, en magasin, un bon approvisionnement de cette farine de choix. J. B. VANHORN & CO., Nos 68, 69, 70, 72, rue des Magasins. 18 mai—1m 31 et 28, rue Poydras.

SOIES CIRCULAIRES,

A VENDRE AU PRIX COUTANT des SCIES CIRCULAIRES de la meilleure fabrique endroit. S'adresser à la FONDERIE DE LEEDS, au coin des rues Delord et Foucher.

Moulin à riz—Moulin à riz.

NOUS étant assurés les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz, et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des moulins à riz, nous sommes à même de faire ou convertir des moulins à riz, et de fournir les machines à la préparation du riz.

On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay. Cette machine nouvelle et qui convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation.

LEEDS & CO. [illegible]

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL DES AFFAIRES DE

la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1868.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1868—

Primes d'incendie, dans l'année	$ 269 122 92	
Primes de mer	94 882 50	
Primes de rivières	177,394 63	
		$ 541,770 30 [illegible]
Total net des primes		$ 447,464 32
Pertes par l'incendie, payées et évaluées	$ 88,555 08	
Pertes de mer	67,954 68	
" rivières	25 282 47	
Taxes payées	25 666 14	
Payé—réassurances et comptes en fin de scrip	60,102 20	
Payé—intérêts, salaires, remboursés, frais généraux etc.	67,646 63	
		[illegible]
Bénéfice net		$ 81 396 1

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets recevables	$ 37 494 28	
Prêts sur bons et hypothèques	65,345 35	$ 102,837 60
En caisse		$ 104,977 34
Prêts garantis par actions sur demande	66,400 00	$ 167,377 34
Prêts garantis par actions à terme	$ 11 [illegible]	
Propriétés foncières	75,600 00	
Scrip d'autres compagnies et compte de scrip	45,062 48	$ 131,372 48
Bons consolidés de la ville	$ 30,000 [illegible]	
Bons de la ville	96 360 00	
Actions de Banque et autres	126 287 17	$ 252,577 17
Coupons pour bons de la ville, échus		$ 1,466 60
Du pour primes et en voie de perception		41,680
		$ 779,614 60
La Compagnie possède également:		
Billets suspendus, actions et autres		$ 66,365 31
Compte de scrips forfaits		7,980 34
Intérêts non réclamés	$ 7,398 25	

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 23 mai 1868. PARIS CHILDRESS, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, aux porteurs des certificats de scrip non encore payés. Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende-scrip de trente-trois et un tiers pour cent sur le montant des primes ayant droit de participer au bénéfice net de l'année expirée le 30 avril 1868. Les certificats seront émis pour le dividende-scrip à partir du premier lundi de juillet prochain, sans tenir compte du gouvernement.

THOS A. ADAMS, Président.
SAMUEL KENNEDY, Vice-Présid.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

John Watts, Samuel B. Newman, Wm. Edwards, F. Simms, John Phelps, C. T. Buddecke, P. E. Foley, A. G. Ober, A. Thompson. 2 mai

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

ONZIEME ETAT ANNUEL

Des affaires de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle Orléans.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1868

Primes sur risques d'incendie	$ 110,126 82	
" " de navires	27,314 14	
" " de mer	82,941 85	
Risques non expirés le 30 avril 1867	25,941 98	
		$ 236,325 80
En moins, primes remboursées		4,780 19
Montant des primes		231,545 62
Pertes payées dans l'année—		
Pertes par l'incendie	$ 19,944 10	
" sur les rivières	23,562 42	
" sur mer	33,690 39	
Total des pertes	77,726 11	
Réassurances	9,718 90	
Dépenses et intérêt de scrip, en moins les comptes et intérêt	16,856 39	
Taxes et revenu int	9,771 06	
Vingt cinq et quinze pr cent remboursé	25,356 84	
En réserve pour risques non expirés	37,516 36	
		$ 171,946 65
Bénéfice net		59,600 00

L'actif de la Compagnie est:

Prêts garantis	17,730 00
" par hypothèque	19,100 00
Effets à recevoir pour primes	7,189 45
Actions bons et autres garanties	148,308 06
Propriétés foncières	11,970 06
Comptes individuels pour primes	40,956 81
En caisse	63,463 06
Scrips d'autres Compagnies	2,083
	319,597 90

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
J. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce troisième jour de mai 1868. S. MAGNER, notaire public.

Les Directeurs ont déclaré un dividende de vingt pour cent sur les primes, lequel sera porté au crédit des scrips non encore payés. Des certificats d'actions payés en scrip seront délivrés aux actionnaires à partir du 1er juillet 1868.

Les Directeurs ont en outre résolu de rembourser vingt cinq pour cent du scrip (non encore payé) de 1866, et six, à partir du 1er juin 1868.

Il sera payé aux porteurs, à partir du 1er juin 1868, six pour cent d'intérêt sur le scrip non encore payé de la Compagnie.

— DIRECTEURS —

A. E. Bader, L. Lengsfeld, C. Cavaroc, A. Carriere, J. Goldsmith, A Chiapella, W S B Smith, B Soley, J A Balfour, V Renaud, L F Generes, E W Adams, J J Fernandez, P L Millaudon, [illegible] 14 mai—1 an